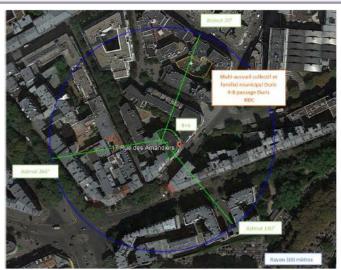


Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :						
Opérateur	Free	Arrdt	20 ^{ème}			
Nom de site	17_AMANDIERS_75020	75111_012_08				
Adresse du site	17, rue des Amandiers	R + 6 (19,60 m)				
Bailleur de l'immeuble	Social Segens	Habitation				
Type d'installation	Ajout des fréquences 700 MHz et 3500 MHz dans la 5	G sur trois nouve	elles antennes.			
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G)					
Dossier soumis à Déclaratio	n Préalable ou Permis de Construire ?		Oui DP			
Calendrier de suivi du dossier						
Date de validation de la ver	sion précédente du dossier		20/04/2016			
Date d'enregistrement à l'A	gence d'Ecologie Urbaine (J)		27/11/2021			
Date limite de réponse de l	a Mairie d'arrondissement (J+2 mois) demande mair	rie du 20e	27/01/2022			
	Objet de la demande					
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, l'opérateur projette d'une part, l'installation d'antennes relais sur l'immeuble et émettant sur les bandes de fréquences 3500 MHz et d'autre part, le partage dynamique de la bande 700 MHz 4G existante en 700 MHz 4G/5G pour contribuer à la couverture en très haut Débit Mobile.					
Détail du projet	Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700 MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 20°, 140° et 260°.					
Distance des ouvrants	Skydome d'accès à 2,50 m	ydome d'accès à 2,50 m Vis-à-vis (25m)				
Estimation	3G/4G/5G: 20° < 3V/m; 140° < 4V/m; 260° < 2V/m 5G: 20° < 2V/m; 140° < 3V/m; 260° < 2V/m					
Hauteur des antennes (HMA)	24,25 m pour les antennes à faisceau fixe 25,30 m pour l'antenne à faisceau orientable					
	Incidence visuelle					
Description des antennes et intégration paysagère	Une attention particulière a été portée à l'insertion seront intégrées dans une fausse cheminée, en toitur	e du bâtiment.	-			
Zone technique	Toutes les baies techniques, de taille réduite, seront installées sur la terrasse de ce bâtiment à proximité des antennes.					
Date:	Avis de la Mairie d'arrondisse	ment conce	rnée :			
Avis Mairie d'arrondissement :			Favorable Défavorable			
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis			Ne se prononce pas			

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux.

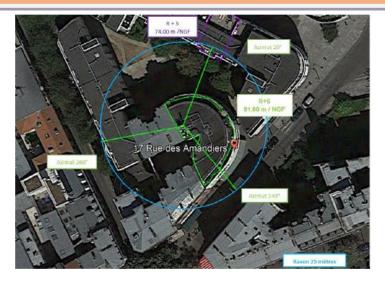
Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Mini Crèche / Multi- accueil Municipale Collective DURIS	4-8 Passage Duris 75020 Paris 20	73 m	<1 V/m	0.66 %	4 m	Non

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR¹)*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Mini Crèche / Multi- accueil Municipale Collective DURIS	4-8 Passage Duris 75020 Paris 20	73 m	<1 V/m	0.40 %	4 m	Non

^{*}lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

	Azimut 20°	Azimut 140°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .





Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



	Azimut 20°	Azimut 140°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant : Etat après :







Vue des Azimuts

Azimut 20°



Azimut 140°



Azimut 260°

